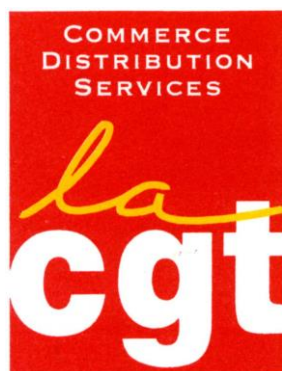




COMMERCE INTERDÉPARTEMENTAL
ILE-DE-FRANCE (SCID)



LOI MACRON : ILS ONT VOTÉ... ET PUIS, APRÈS ?

Le 12 mai dernier, nous étions près de 700 à manifester devant le Sénat lors du vote de la loi Macron. De nombreuses entreprises du commerce étaient représentées (BHV, Carrefour, Monoprix, Sephora etc.) ainsi que des libraires de la Fnac et de Gibert Joseph suite au vote d'un amendement scélérat octroyant une dérogation permanente de droit au repos dominical pour les commerces de vente de biens culturels, c'est-à-dire sans volontariat, ni compensations !

Sans surprise, le Sénat, dominé par la droite, a voté le texte avec l'abstention bienveillante d'une majorité de sénateurs socialistes. Celui-ci a été durci sur de nombreux points :

- possibilité de recourir à un référendum en l'absence d'accord syndical sur l'ouverture dominicale permanente,
- aucune compensation obligatoire pour les entreprises de moins de 11 salariés,
- le travail jusqu'à minuit dans les futures Zones Touristiques Internationales est étendu aux Zones Touristiques existantes.

N'en déplaise à son initiateur qui bafoue allégrement son credo « *pas d'accord, pas d'ouverture* », nous sommes bel et bien en présence d'une loi de généralisation du travail dominical et nocturne. La mobilisation doit redoubler pour en obtenir le retrait : en effet, le 3 juin prochain se réunira la Commission Mixte Paritaire chargée de trouver un accord entre les deux assemblées sur tout ou partie du texte avant que ce dernier ne revienne, le 16 juin prochain, à l'Assemblée Nationale pour une nouvelle discussion suivie d'un vote final fin juillet. Nos collègues de la Fnac l'ont bien compris eux qui appellent, tous syndicats confondus, à faire grève sur l'enseigne le 29 mai.

Par ailleurs, le 7 mai dernier, la société d'habillement American Apparel a été condamnée à cesser l'ouverture dominicale illégale de plusieurs de ses magasins. Pour sa défense, elle invoquait le fait que la loi Macron, une fois mise en place, allait légaliser sa situation... Verra-t-on demain de nouvelles exceptions s'ajouter à celles que le gouvernement et le patronat s'échinent à nous imposer ? **Ça suffit comme ça, leur société 24/7, on n'en veut pas ! Par la grève et nos manifestations, faisons-respecter notre droit à une vie en dehors du travail.**

RASSEMBLEMENT MERCREDI 3 JUIN

A PARTIR DE 9 H

devant le Sénat, 8 rue de Tournon (M° Luxembourg)

Fait à Paris, le 27 mai 2015

Contacts CLIC-P :

- SCID-CFDT : Alexandre Torgomian - syndicat@cfdt-commerce.fr
- SECI-Unsa : Eric Scherrer - e.scherrer.seci@free.fr
- CGT : Karl Ghazi - uscommerceparis@free.fr
- SUD : Laurent Degousée - sudcommerce@yahoo.fr